



EDUCATION

La rentrée des classes confirmée pour ce mardi

Les ministres chargés de l'Enseignement général et technique ont confirmé hier, au cours d'une rencontre avec la presse, la rentrée des classes

pour ce mardi 1^{er} octobre sur l'ensemble du territoire national. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisa-

tion, Jean Luc Mouthou, a précisé à cette occasion que toutes les dispositions sont prises pour que les élèves renouent avec le chemin de l'école. **Page 16**



Les deux membres du gouvernement annonçant la rentrée pour le 1^{er} octobre

FÉCOFOOT

Le bras de fer se poursuit



Une vue des membres de la commission ad hoc/Kwamy

Malgré la convocation, le 5 octobre, de l'assemblée générale extraordinaire par l'instance faitière à laquelle prendront part des représentants de la Fédération internationale de football association et de la Confédération africaine de football, l'aile opposée à l'actuel comité exécutif de

la Fédération congolaise de football (Fécofoot) dirigée par Jean-Guy Blaise Mayolas persiste sur sa décision d'installer un nouveau bureau.

« La première étape après la révocation du comité exécutif est de garantir une transition ordonnée et respectueuse des



Le président de la Fécofoot

institutions. Nous avons entamé les préparatifs pour la passation de pouvoir entre le comité exécutif sortant et la commission ad hoc nouvellement mise en place », a déclaré le président de la commission ad hoc, William Bouaka, au cours d'un point presse. **Page 16**

EXPORTATION DU BOIS

Le déploiement du système de vérification de la légalité fixé à 2025



Conformément à l'accord de partenariat volontaire (APV) qui la lie avec la République du Congo, l'Union européenne va déployer un système informatique de vérification (Silv) de la légalité du bois exporté sur son marché à compter de l'année prochaine. Dans cette perspective, en dépit d'un état des lieux de la mise en œuvre de l'APV sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux dressé le 25 septembre de cette année, le comité conjoint regroupant les parties congolaise et européenne évoque l'absence d'exécution des missions de contrôle de deuxième niveau.

Page 3

PERSPECTIVES 2026

Le PCT lance un concept innovant

Dans la perspective de la présidentielle de 2026, le Parti congolais du travail (PCT) a lancé, à travers son porte-parole, Parfait Iloki, un nouveau concept mobilisateur autour du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, dénommé « DSNisme » dont le but est, entre autres, de fédérer les énergies en faveur du chef de l'Etat qui, du reste, n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature. Selon lui, ce concept est un condensé des valeurs incarnées par le président de la République. « Le DSNisme, c'est DSN qui ne s'est pas arrêté, qui n'est pas fini, qui continue de réfléchir et qui continue de croître », a-t-il indiqué. **Page 2**



Le porte-parole du PCT, Parfait Iloki/Adiac

ÉDITORIAL

Presse

Les médias congolais vivent depuis quelque temps des moments délicats de leur histoire. La situation est plus alarmante à la presse écrite où les difficultés risquent, si rien n'est fait dans les tout prochains jours, de paralyser le secteur.

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse célébrée le 3 mai dernier, le régulateur des médias a tiré la sonnette d'alarme, annonçant la disparition d'une quinzaine de journaux locaux. Une triste nouvelle qui devrait émouvoir la conscience collective.

L'amenagement des budgets destinés à régler les charges liées à la parution des journaux serait l'une des causes de cette situation accentuée par la double crise économique et sanitaire qui n'a pas épargné le Congo depuis plus de deux ans.

Nombre d'observateurs estiment qu'il est aberrant de croiser les bras devant l'extinction progressive des tabloïds dans le pays. L'ampleur du danger mérite une riposte rigoureuse afin de pouvoir mettre fin à cet état de chose. Ne dit-on pas aux grands maux, de grands remèdes !

L'une des solutions viendrait de l'octroi de l'aide à la presse qui peut découler des pouvoirs publics comme le cas du financement des partis politiques, ou des appuis financiers émanant des institutions régionales, continentales et internationales pour soutenir les éditeurs de journaux.

Les médias classiques demeurent stratégiques en particulier dans un contexte d'expansion fulgurante des réseaux sociaux. Ils possèdent l'avantage indiscutable de donner des nouvelles fiables, collectées, traitées et diffusées par des journalistes professionnels.

La disparition de la « grande presse » sera un coup dur pour la société étant donné qu'elle est un baromètre pour la paix, la sécurité et la démocratie. Dans le moment présent, soutenir la presse est un impératif.

Les Dépêches de Brazzaville

PERSPECTIVES 2026

Un nouveau concept fédérateur autour de Denis Sassou N'Guesso

Le porte-parole du Parti congolais du travail (PCT), Parfait Iloki, vient de lancer un nouveau concept mobilisateur autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dénommé « DSNisme » dont le but est, entre autres, de fédérer les énergies en faveur du chef de l'Etat dans la perspective de l'élection présidentielle de 2026.

Selon Parfait Iloki, « DSNisme » est un condensé des valeurs incarnées par le président de la République. « Denis Sassou N'Guesso passe un peu sur le même chemin que le général De Gaulle et est parmi les meilleurs dirigeants politiques du Congo et d'Afrique, pourquoi pas du monde », estime-t-il.

Le suffixe « isme », a-t-il expliqué, est un néologisme qui renvoie à la perpétuation et à la bonification. « Le DSNisme, c'est DSN qui ne s'est pas arrêté, qui n'est pas fini, qui continue de réfléchir, qui continue de croître. C'est ainsi que nous le comparons au vin qui se bonifie et prend de la valeur à mesure de son âge. Est DSNiste, a-t-il rappelé, toute personne qui croit aux valeurs de Denis, de Sassou et/ou de N'Guesso en tant qu'humain ayant des valeurs, de l'humanisme et rempli des qualités d'écoute ».

Pour le porte-parole du PCT, Denis Sassou N'Guesso est un homme exceptionnel à qui chacun attribue un acronyme, un surnom, un nom. En activité politique et militaire pendant le monopartisme, il était appelé tour à tour l'homme des masses, l'homme du 5 février, l'homme des actions concrètes, l'homme qui a vaincu la vasière, le dirigeant populaire. « Nous le suivions sur les petits écrans. Il nous a beaucoup inspirés. À l'arrivée de la démocratie, Denis Sassou N'Guesso a été humilié et diabolisé à la Conférence nationale. Quand les difficultés surgissent pendant la transition avec le Premier ministre Ilunga Ilukembe, marquées par les arriérés de salaires, il a été débaptisé Papa bonheur ou Papa salaire... Quand le peuple se soulève en sa faveur après l'encerclement de sa résidence en 1997 et le réinstalle au pouvoir, commence la Nouvelle Espérance avec la transition



Le porte-parole du PCT, Parfait Iloki/Adiac flexible et la deuxième élection de l'ère démocratique en 2002. Le peuple l'appelle Papa Ngueli-Ngueli, Nkolo histoire, Otshouème mondial », a-t-il commenté.

Une émanation du président lui-même reprise au PCT

Interrogé s'il n'était pas dans le culte de la personnalité, Parfait Iloki a répondu qu'il s'agit peut-être du culte de l'exemple politique. Un homme d'Etat n'est pas, a-t-il dit, que celui qui construit les gratte-ciels seulement, qui résout tous les problèmes comme si c'était un Dieu. Un bon politique doit avoir des valeurs, capable à la fois de conjuguer son expérience avec celle des autres ; d'écouter y compris au détriment de son estime personnelle ; de se remettre en cause. « Il doit être capable de se mouvoir pour la cause d'autrui, voire de l'inconnu parfois au détriment de ses intérêts personnels. Voilà le DSNisme.

Croyez-vous qu'aujourd'hui, à son âge, le président travaille pour lui-même ? je pense que non. Au service de son parti, il a dépassé cette étape pour servir toute la classe politique et tout le pays », s'est-il justifié.

L'initiateur de ce concept pense que le DSNisme est une émanation du président lui-même et repris au PCT, son parti. « Nous exprimons notre point de vue. Il peut être repris par les universitaires, par les politiques et politistes. C'est normal s'il est combattu, nettoyé, arrangé, mal ou bien compris, mal ou bien interprété. La société est ainsi faite. Nous soutiendrons notre point de vue et nous allons avancer avec. Le porte-parole du PCT est dans son rôle, mais nous n'avons pas attendu d'être aux responsabilités politiques pour aduler le président. Nos aînés qui nous encadrent savent notre trajectoire dans la dévotion », a-t-il laissé entendre, précisant qu'il s'agit d'une démarche perpétuelle du parti.

Parfait Iloki pense que leur leader a de la valeur au moment où quelques Congolais, surtout ceux de la diaspora le diabolisent. « A ces gens, je réponds que ce n'est pas le PCT qui a invité la démocratie au Congo, il a facilité son installation chez nous. C'est le peuple qui a cherché la démocratie. Nous voulons faire constater à ces frères et sœurs que le président a de la valeur malgré ces pamphlets diaboliques qui traumatisent le peuple. La démocratie est l'expression du peuple mais le peuple c'est quelques individus qui crachent la haine sans respecter les normes établies. Le rôle du DSNisme dans le PCT est de rappeler ces valeurs », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRAFIC DU BOIS

Un meilleur déploiement du Système de vérification de la légalité attendu en 2025

Un Accord de partenariat volontaire (APV), qui lie le Congo et l'Union européenne (UE) depuis 2010, prévoit le déploiement du Système informatique de vérification de la légalité (Silv) du bois à destination du marché européen. Mais, près de quinze ans après, le processus n'est pas encore bouclé et l'équipe de suivi de la mise en œuvre du Silv trébuche.

L'état des lieux de la mise en œuvre de l'APV sur l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (Flegt) a été dressé, le 25 septembre dernier, à Brazzaville lors du 19e comité conjoint regroupant des cadres congolais et leurs collègues européens. Des missions de contrôles de premier niveau selon les grilles de légalité ont déjà été menées dans les douze départements du pays, avec un plan de coaching des entreprises forestières afin d'assurer leur conformité au Silv. Cependant, les missions de contrôle de deuxième niveau n'ont pu être exécutées, selon les participants, en raison de l'absence de déploiement complet du Silv. Le processus de l'APV-Flegt est censé permettre à la République du Congo d'écouler normalement ses produits du bois sur le marché européen, en assurant la traçabilité des ressources. S'appuyant sur de bonnes pratiques d'exploitation durable de forêt, cette initiative conjointe Congo-UE entend contribuer à la lutte

contre le trafic illicite du bois.

Une nouvelle feuille de route 2024-2028 entrevoit de renforcer les organes de coordination et de suivi de la mise en œuvre du Silv. Le comité conjoint a souhaité, pour cela, maintenir le budget investissement pour le déploiement du Silv, à hauteur de 220 millions FCFA. La partie congolaise a promis de tout mettre en œuvre en vue de relancer le processus. « *Le groupe de travail interministériel n'est pas fonctionnel, aucune réunion ne s'est tenue depuis sa mise en place - Le secrétariat technique est à l'arrêt depuis la fin du financement extérieur; la reprise par le fonds forestier n'est pas effective malgré plusieurs échanges* », a déploré le point focal APV-Flegt, Théophile Ntiakoulou Loulebo.

Une autre inquiétude émise par le comité conjoint concerne la difficulté à disposer d'une stratégie de mobilisation des fonds jusqu'à la fin du quinquennat (2028), compte tenu de l'inaction du comité interministériel.



Les grumes dans un site forestier/Adiac

Le financement est indispensable pour l'entretien des équipements du Silv, par exemple, les serveurs de Brazzaville (back up) sont toujours attendus pour renforcer le système en cas de panne.

Le processus a également prévu la passerelle entre le Silv et le guichet unique de paiement dans

le but de faciliter la collecte des droits et taxes forestiers. Les discussions avec le ministère des Finances sont au point mort, ont fait observer les membres du comité conjoint qui assure néanmoins que la prise en main effective du module fiscalité du Silv par les acteurs impliqués serait en cours.

Enfin, le processus de l'APV-Flegt doit pouvoir prendre en compte la nouvelle donne concernant l'application par le Congo de la directive de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale sur l'interdiction d'exportation des grumes.

Fiacre Kombo

CNOF-CONGO :

Les leaders paysans outillés aux stratégies de plaidoyer en agroécologie

La Concertation nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Congo (Cnop-Congo), en collaboration avec la Plateforme régionale des organisations d'Afrique centrale (Propac), a lancé le 26 septembre à Brazzaville une session de formation des leaders paysans du Congo axée sur les stratégies de plaidoyer et de lobbying en agroécologie.

La formation vise à renforcer les capacités des membres de la Cnop-Congo pour une meilleure prise en compte de l'agroécologie dans les politiques publiques nationales. Elle portera sur les techniques de plaidoyer, de lobbying et de négociations sur les méthodes et outils de communication en plaidoyer.

La session, d'apprentissage qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de recherche et d'innovation en agroécologie menées par les organisations des producteurs pour des systèmes alimentaires durables et exécuté en Afrique centrale par le Propac, permettra aux participants d'améliorer leurs connaissances sur la notion d'agroécologie, en techniques de plaidoyer, de lobbying et de négociation, de présenter la place de l'agroécologie dans les processus nationaux, régionaux et internationaux, d'améliorer leurs connaissances sur les méthodes et les outils de communication et de plaidoyer...



La photo souvenir/DR

Ouvrant les travaux, Seraphin Médard Ntady, président de la Cnop-Congo, a signifié que cette formation va permettre à ces leaders venus de tous les départements d'acquérir plus de connaissances sur les stratégies de plaidoyer afin que l'agroécologie soit incorporée dans les politiques agricoles du Congo, même au niveau de la sous-région.

« *Comme vous le savez, la Cnop-Congo a pour vocation de représenter les petits producteurs. Cela nous amène*

à penser qu'il faut armer les leaders paysans en termes de plaidoyer. Ils ont suivi les formations de plaidoyers, mais cette fois-ci la formation est spécifique en agroécologie. En effet, l'agroécologie c'est toutes les pratiques qui font que nous ne détruisons pas le sol, les aires, pour le respect de l'environnement et la biodiversité », a-t-il indiqué.

Pour Célestin Nga, formateur et chef de département de recherche et innovation à la Pro-

pac, l'agroécologie qui intègre les questions des gestions de l'eau, de la lutte contre l'érosion, de la biodiversité, se présente comme un modèle de l'agriculture qui peut permettre de s'adapter aux questions de changement climatique. Selon lui, les notions fondamentales que bénéficieront les leaders paysans au cours de ladite formation leur permettront d'avoir des outils pour mieux s'adresser aux décideurs congolais sur les questions d'agroécologie. « *La raison de*

notre présence est donc de former les leaders paysans, afin qu'ils s'imprègnent de la problématique de changement climatique ainsi que de l'importance de la place de l'agroécologie dans la stratégie d'adaptation aux changements climatiques afin qu'ils soient capables de formuler des propositions à l'endroit des autorités de sorte à ce que les politiques agricoles nationales puissent prendre en compte l'agroécologie », a expliqué Célestin Nga.

Et d'ajouter : « *Aujourd'hui, avec les effets du changement climatique, les petits producteurs agricoles sont les premiers impactés. Il est donc important que dans la promotion de l'agriculture familiale, que les petits producteurs prennent les devants pour s'adresser aux décideurs afin que ces derniers introduisent dans les politiques publiques nationales les questions d'agroécologie* ».

Gloria Imelda Lossele

PARTENARIAT

Un accord entre Festim Afrique et l'université sud-coréenne Sun Moon

L'association Festim Afrique et l'université sud-coréenne « Sun Moon » sont désormais liées par un protocole d'accord dédié à la formation de jeunes dans plusieurs métiers nouveaux.

Le protocole d'accord signé, le 27 septembre, à Brazzaville par le président international de Festim Afrique, Claudio Bénédicte Sama Kenegui et Julien Francis Moufonda, vice-président de l'université Sun Moon (chapitre Congo) qui s'inscrit dans le cadre de l'initiative de cette association dénommée « De l'étudiant au chef d'entreprise » permettra aux deux parties de mutualiser les efforts en vue de former des jeunes dans divers secteurs.

Signé en prélude à l'édition 2024 du Festim Afrique, Pool Malebo Brazzaville-Kinshasa, qui se tiendra du 6 au 9 novembre à Brazzaville et du 12 au 13 novembre à Kinshasa sous le haut patronage de la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, ce partenariat permettra à ladite université de procéder à la présélection et à l'octroi des bourses aux étudiants, aux finalistes des écoles professionnelles, facultés, instituts et enfin aux entrepreneurs inscrits aux activités de cet événement. « Dans le cadre de la tenue du Festim Afrique pool Malebo prévue pour novembre



La photo de famille/Adiac

prochain initié par Festim Afrique, nous nous sommes insérés dans cette démarche pour former les cadres de demain. Il sera question ici de recommander des étudiants congolais et des stagiaires à Sun Moon, tout comme les étudiants de Sun Moon pourront à leur tour venir faire des stages au Congo, dans les différentes entreprises et les universités de la place », a expliqué Julien Francis Moufonda. Et d'ajouter : « Derrière ce partenariat, ce que nous voulons

c'est d'impliquer les entreprises à se lancer dans la formation dans les métiers nouveaux car étant entendu que nous sommes à la quatrième révolution industrielle, celle du numérique, il est d'autant plus important et nécessaire de former des cadres dans ces nouveaux métiers, cela apportera un plus pour le pays. L'université Sun Moon figure donc parmi les universités les plus outillées pour le faire, surtout en matière de logiciel ». Pour Claudio Bénédicte Sama Ke-

negui, président international de Festim Afrique, ce partenariat permettra de lutter contre le chômage des jeunes, car avec une bonne formation et orientation, ces derniers pourront acquérir des compétences qui feront d'eux les cadres de demain. « En ma qualité d'acteur de la diplomatie d'Affaires en Afrique, il était important de mobiliser des intelligences, des incroyables opportunités en affaires tant pour l'entrepreneuriat et la formation des jeunes afin de leur

permettre d'obtenir des bourses dans un cadre étranger », a-t-il déclaré.

Présent à la cérémonie de signature, Joseph Mbossa, président régional du comité scientifique des panels des experts de Festim Afrique s'est réjoui de l'union scellée par les deux entités qui favorisera la formation de plusieurs jeunes. « Ce protocole d'accord n'est pas seulement un document formel, mais le symbole de notre volonté à travailler ensemble afin de partager nos ressources et nos expertises pour un avenir meilleur de la jeunesse. Nous allons ouvrir de nouvelles perspectives, renforcer nos liens et créer des synergies qui bénéficieront à tous », a-t-il déclaré.

Joseph Mbossa a, par ailleurs, saisi l'occasion pour lancer un appel à l'endroit des jeunes à prendre part à l'édition 2024 du Festim Afrique, Pool Malebo Brazzaville-Kinshasa, un événement qui, dit-il, sera autant important que bénéfique pour les jeunes, car il s'agira de la promotion de l'entrepreneuriat par ces derniers.

Gloria Imelda Lossele

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MATIER).

Renforcement du Service Hydrologique National de la République du Congo.

SERVICES DE CONSULTANT

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET No. : CG-CSPAFD-002-SC-SFQC.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MATIER) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du projet de Renforcement du Service Hydrologique National de la République du Congo.

Les Services du Candidat auront pour objet, la formation et le renforcement de capacités des équipes du Service Hydrologique National (SHN : IRSEN et DGH) de la République du Congo sur les thèmes suivants :

- Module 1 : Hydrologie générale et services hydrologiques
- Module 2 : Hydrologie opérationnelle
- Module 3 : Information, outils et applications
- Module 4 : Hydrologie spatiale
- Module 5 : Bénéfices économiques de l'information hydrologique.

Les Services sont définis en trois lots distincts :

- Lot 1 : Module 1, 2 et 3
- Lot 2 : Module 4
- Lot 3 : Module 5.

Les modules combineront théorie et travaux pratiques. Ils seront enseignés sur place au Congo à Brazzaville pour

le Lot 1, au Congo et dans un autre pays pour les Lots 2 et 3, à raison de plusieurs heures par jour. La langue de la formation sera le français.

Le Lot 1 sera d'une durée d'environ de 12 semaines, le Lot 2 de 2 semaines et le Lot 3 de 6 semaines de formation.

Le MATIER invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus pour un ou plusieurs de ces lots.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux :

☞ Bureaux d'études ☞ Consultants individuels

☞ ONG ☞ ONG et bureau(x) d'études en Groupement

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plu-

sieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires (10 références maximum). Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés exécutés ;
- De la nature des Services : Formation ;
- Du domaine et de l'expertise technique : Hydrologie opérationnelle ;
- Du contexte géographique : Afrique centrale.

Le MATIER dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum par lot, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et une copie) et numérique (conforme à l'original), pour le 15 novembre 2024 à 12h30 au plus tard, au 5ème étage, portes 506 et 509 de l'Immeuble du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier, ex rond-point CCF Brazzaville-Congo.

Téléphone : +242 06 663 42 80 / 06 450 52 70

Courriel : alfredeleli@gmail.com / willyossoa@gmail.com

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8:30 à 15h.

Fait à Brazzaville, le

Le Délégué Général
aux Grands Travaux,

Oscar OTOKA. -

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE DANS L'ÉGLISE

Lancement de la troisième phase du projet

La coordination technique des projets d'appui au développement communautaire (Ctpad) a lancé, le 27 septembre, à Brazzaville la seconde composante du projet « Violences basées sur le genre au sein de l'église et la société » (VBG) au titre de la période 2024-2027.

Le projet est initié par l'Eglise évangélique du Congo avec l'appui du gouvernement, des organisations de la société civile et des confessions religieuses sœurs. La seconde phase lancée fait suite aux deux premières exécutées entre 2015 et 2023 dans les consistoires de Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Brazzaville. Cette composante prévue sur une période de quatre ans va s'exécuter dans neuf consistoires, entre autres à Mpouya, Odziba, Brazzaville, Madzia dans le Pool et Pointe-Noire.

Le projet vise à lutter contre toutes les formes de violences perpétrées à l'égard des femmes dans les milieux religieux. Les actions à mener portent sur la sensibilisation des fidèles aux violences sexuelles, le harcèlement sexuel, le viol, l'inceste, le viol conjugal, les abus sexuels sur mineurs et le proxénétisme.

L'objectif de la campagne est de briser progressivement le tabou lié aux violences basées sur le genre au sein de l'église afin de convaincre le plus grand nombre de fidèles à adopter des comportements responsables en milieux religieux et dans la société. Dans le cadre de ce projet, il est prévu aussi le renforcement des compétences institutionnelles et humaines de l'Eglise évangélique du Congo en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes. Pour le président de l'Eglise évangélique du Congo, le révérend pasteur Guy Loko Elenga, qui a présidé les travaux de relance du projet, cette seconde phase permettra de combattre ce phénomène dans l'église. La cérémonie s'est tenue en présence des représentants du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones et celui de la Promotion de la femme.

Firmin Oyé

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Yoann Edgard Nguesso offre des kits scolaires aux élèves

Le conseiller départemental municipal de la deuxième circonscription 2 Poto-Poto, Yoann Edgard Nguesso, a remis, le 29 septembre, à Brazzaville des fournitures scolaires à la jeunesse du primaire, collège et du lycée de l'arrondissement 3 Poto-Poto ainsi que des kits hygiéniques pour atténuer les charges des parents à la veille de la rentrée scolaire.

Il s'agit d'environ quatre cents kits scolaires correspondant à un niveau bien déterminé, composés de cahiers, de calculatrices, de règles, de trousse, d'ardoises ainsi que de stylos qu'il a distribués aux familles enregistrées par les chefs de quartiers 31, 32, 33, 34, 35 et 36. « Ces kits sont essentiellement constitués de fournitures scolaires d'une part et d'autre part des kits hygiéniques, car l'hygiène fait également partie de l'éducation. Je souhaite vous voir grandir dans de meilleures conditions, afin que vous puissiez être en mesure de choisir votre avenir. Les kits scolaires que nous vous offrons aujourd'hui, vous aideront à y parvenir », a souligné le natif de Poto-Poto, avant de s'adresser aux parents qu'il est évident pour eux,



Le conseiller s'affichant avec un échantillon d'élèves bénéficiaires/Adiac

comme pour lui, que la réussite scolaire des enfants passe avant toutes choses. Il faut donc, a fait savoir Yoann Edgard Nguesso, leur donné tout notre amour et les suivre afin de les aider

à avancer. Je souhaite à ce titre réaffirmer mon engagement personnel à poursuivre mon action en faveur de bonne scolarisation de nos enfants... En réceptionnant ces dons,

les bénéficiaires ont exprimé leur joie pour le geste accompli par l'élu local de Poto-Poto 2. « Je dis merci, que Dieu le bénisse... », a indiqué Ampala, un des élèves bénéficiaires.

Guillaume Ondze

ATELIERS-VACANCES

Les enfants reçoivent les certificats de participation

Lancés en juillet dernier, les ateliers vacances en peinture et métiers de service initiés par le musée Cercle africain ont pris fin le 28 septembre par la remise des certificats de participation aux enfants en présence d'Eric Bizongo, conseiller socio-culturel du maire de l'arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba.

Près de 108 enfants ont pris part aux différents ateliers que le musée Cercle africain met à la disposition des enfants pour se former aux métiers de services ainsi qu'à la peinture. « Les vacances sont des moments très difficiles

à gérer pour les parents, parce que les enfants sont à la maison et sont exposés à toutes les dérives. C'est ainsi que nous avons pris l'initiative d'organiser, depuis quelques années, ces ateliers pour occuper

les enfants pendant ces moments de relâche pour qu'ils ne soient pas oisifs », a dit Alphonse Chardin Nkala, président du comité culturel du musée Cercle africain. Il a remercié les parents qui ont compris leur ini-

tiative, les enfants pour leur assiduité à apprendre ainsi que les formateurs pour le dévouement à transmettre leurs connaissances.

Bernadette Bephangayahou, dans les métiers de services, et les peintres Guillaume Makany et Ange Luttera Nzaou ont été les principaux formateurs. Ils ont souhaité que ces enfants qui, pour la plupart, ont des qualités innées dans les disciplines proposées soient suivis pour que puissent éclore véritablement leur talent et leurs aptitudes dans l'art pictural. Le public a du reste admiré le talent artistique de ces enfants quand ces derniers ont présenté à l'assistance leurs toiles façonnées pendant le stage. Une prouesse remarquable qui a émerveillé plus d'un parent. Tous les enfants participants ainsi que les formateurs ont reçu les certificats de participation à la clôture des ateliers vacances 2024.

Hervé Brice Mampouya



Les enfants montrant leurs toiles réalisées pendant les ateliers vacances/Adiac

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

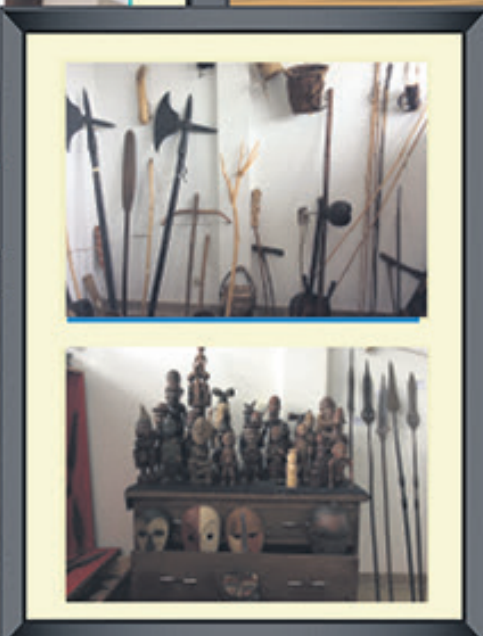
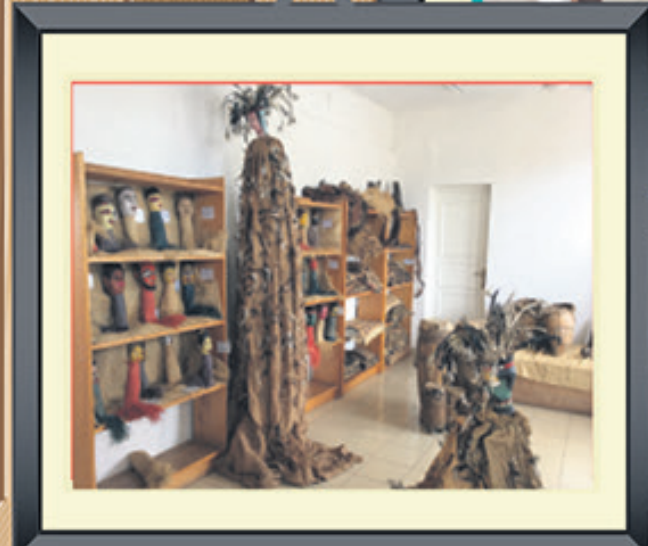
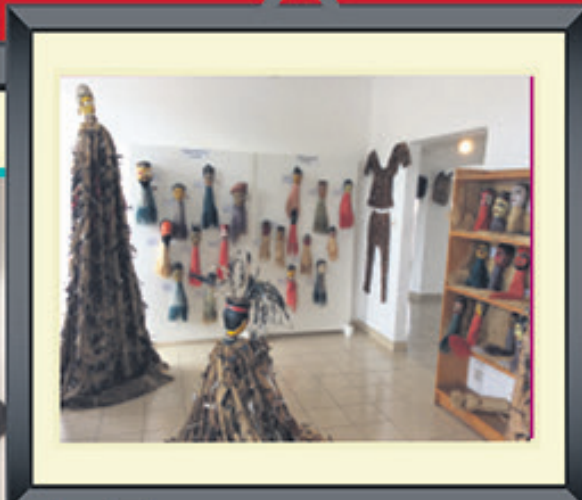
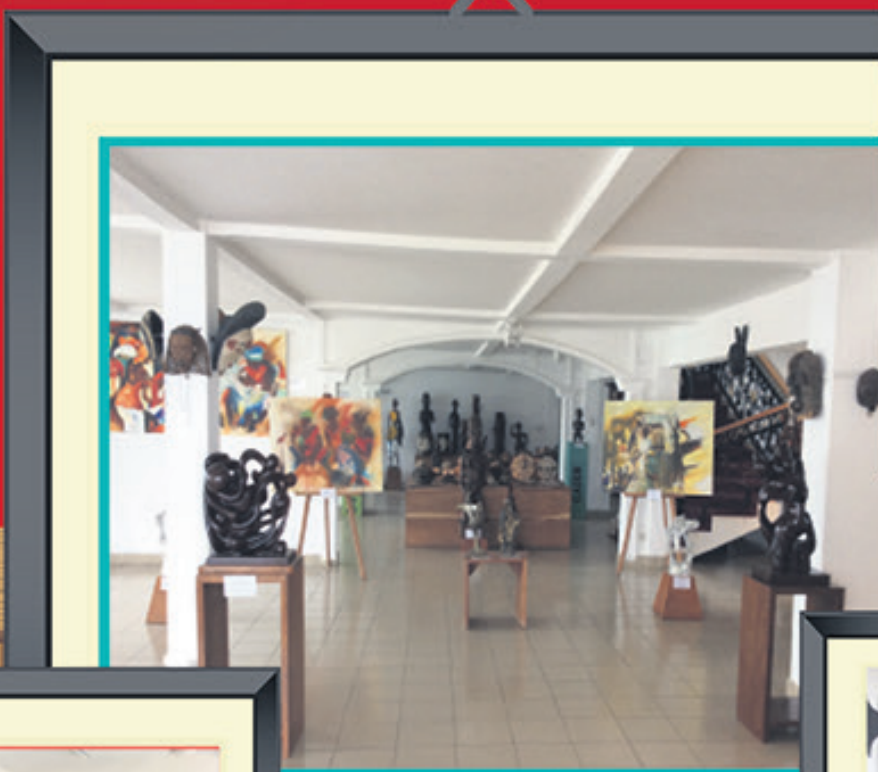
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CÔTE D'IVOIRE

Le recensement électoral va démarrer le 19 octobre

Le recensement électoral en Côte d'Ivoire va démarrer le 19 octobre, a appris Xinhua dimanche de source officielle.

«La période de recensement électoral est fixée du 19 octobre au 10 novembre 2024», a annoncé le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahim Coulibaly-Kuibiart, dans une note d'information de la CEI dont Xinhua a obtenu copie.

Lors d'une précédente séance de sensibilisation, le président de la CEI a défini la qualité de l'électeur.

«Pour être électeur lors de l'élection présidentielle d'octobre 2025, il faut être Ivoirien, âgé de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur la liste électorale», a-t-il précisé.

Il a exhorté les Ivoiriens à s'inscrire massivement sur la liste électorale pour marquer un taux de participation élevé au scrutin présidentiel, qu'il souhaite crédible et sans violence.

L'élection présidentielle en Côte d'Ivoire est prévue pour octobre 2025.

SÉNÉGAL

Le président réaffirme la tradition de son pays de promouvoir la paix dans le monde

Le Sénégal va maintenir sa tradition de «défenseur de la paix et de promoteur de la paix» dans le monde, a indiqué dimanche le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye.

«Nous continuerons à avoir cette position de défenseur de la paix, de promoteur de la paix en toutes circonstances et en tous lieux, car c'est la tradition du Sénégal en termes de position», a-t-il dit à la chaîne publique RTS, peu après son retour des Etats-Unis où il a pris part aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU.

Évoquant cette rencontre, il a souligné avoir «interpellé le Conseil de sécurité sur ce que doit être son rôle dans les situations de conflit dans le monde», notamment au sujet de la situation au Sahel.

M. Faye a souligné avoir évoqué devant le Conseil de sécurité l'importance de la solidarité internationale et du partage qui «seront la clé de la réussite de tout gouvernant, particulièrement en Afrique».

RWANDA

Le nombre de décès du virus Marburg s'élève à huit personnes

Les autorités rwandaises ont déclaré dimanche qu'elles surveillaient de près jusqu'à 300 personnes identifiées comme contacts de cas confirmés du virus Marburg depuis qu'une épidémie a frappé le pays.

Dimanche, le ministère de la Santé a indiqué que 26 personnes avaient contracté le virus, dont huit sont décédées.

Lors d'une conférence de presse à Kigali dimanche soir, le ministre de la Santé, Sabin Nsanzimana, n'a pas exclu la possibilité de nouveaux cas. Il a déclaré que pour réduire le risque de transmission de la

maladie, les contacts identifiés étaient isolés dans différents endroits et gérés en fonction de leur niveau d'exposition aux personnes infectées.

M. Nsanzimana a exhorté le public à rester calme, soulignant que les efforts de réponse en cours se concentrent sur la recherche des contacts, l'accélération des tests, le traitement

et la diffusion d'informations exactes sur la maladie.

«Les gens peuvent poursuivre leurs activités quotidiennes, car aucune activité n'est interdite dans le cadre des mesures de prévention de la maladie de Marburg. Les gens ne doivent pas paniquer car nous avons identifié tous les points chauds de la maladie et nous prenons les mesures appropriées», a-t-il déclaré.

Réaffirmant que le Rwanda était prêt à contenir l'épidémie, le ministre a exhorté le public à observer des mesures préventives, tandis que le ministère continue à enquêter sur les origines de l'épidémie.

Lors de la même conférence de presse, Brian Chilombo, représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Rwanda, a souligné la solidité du système de santé communautaire du pays, qui facilite la recherche des contacts et les efforts pour contenir le virus.

Xinhua

«Les gens peuvent poursuivre leurs activités quotidiennes, car aucune activité n'est interdite dans le cadre des mesures de prévention de la maladie de Marburg. Les gens ne doivent pas paniquer car nous avons identifié tous les points chauds de la maladie et nous prenons les mesures appropriées»

E-GOUV

Le top 3 africain de l'administration en ligne

En 2024, dix-neuf pays africains sont considérés comme les champions de l'administration en ligne, avec un score d'au moins 0,5 sur 1.

En tête du classement, l'Afrique du Sud et Maurice se maintiennent aux deux premières places, les Seychelles perdent la 3e place au profit de la Tunisie. L'Afrique du Sud (0,8616), Maurice (0,7506) et la Tunisie (0,6935) ont obtenu les scores les plus élevés du continent à l'indice de développement de l'administration en ligne (EGDI), selon le rapport du département des questions économiques et sociales des Nations unies (UN DESA). Intitulé « E-Government Survey 2024 Accelerating Digital Transformation for Sustainable Development », le document évalue le niveau de développement de l'administration électronique dans

les pays du monde à travers l'EGDI. Cet indice prend en compte l'indice des services en ligne (OSI), l'indice de l'infrastructure des télécommunications (TII) et l'indice du capital humain (HCI). Selon le rapport, « le développement de l'administration en ligne s'est amélioré au niveau mondial, la valeur moyenne de l'EGDI atteint 0,6382 sur une échelle de 0 à 1, contre 0,6102 en 2022. [...] L'Asie a connu la plus forte augmentation de sa valeur moyenne de l'EGDI (7,7 %), suivie par l'Afrique (4,8 %), les Amériques et l'Océanie (4,1 %), et l'Europe (2,3 %) ». En plus du trio de tête, le Maroc (0,6841), les Sey-

chelles (0,6773) et l'Égypte (0,6699) figurent dans le top 100 avec des valeurs d'EGDI supérieures à la moyenne mondiale. Quant à la moyenne africaine, elle s'est établie cette année à 0,4247 contre 0,4054 en 2022, soit une croissance de 4,8%. La composante de l'EGDI qui sous-tend la progression des pays du continent est le TII. De 0,3546 en 2022, elle est passée à 0,4534 en 2024, soit une progression de 27,8%. Selon l'UN DESA, cette progression reflète l'augmentation des investissements dans l'infrastructure numérique au cours du processus de reprise après la pandémie de la Covid-19. Elle souligne également l'importance accordée à la mise en place d'infrastructures de télécommunications solides comme fondement de la croissance numérique. L'institution indique que

cette situation « reflète des lacunes importantes en matière d'infrastructures numériques, de services en ligne et de développement du capital humain, qui nécessitent une attention urgente ». Par ailleurs, l'Afrique du Sud et Maurice sont les seuls pays africains à avoir un EGDI très élevé (supérieur à 0,75).

Avec ces scores, ils figurent parmi les champions mondiaux sur ce segment de la transformation numérique. 17 pays africains affichent un EGDI élevé (entre 0,50 et 0,75), 28 ont obtenu un score moyen (compris entre 0,25 et 0,50) et 7 ont eu un faible score : le Burundi, le Niger, le Tchad, l'Erythrée, la Somalie, le Sud-Soudan et la Centrafrique. L'institution indique que cette situation « reflète des lacunes importantes en matière d'infrastructures numériques, de services en ligne et de développement

du capital humain, qui nécessitent une attention urgente ». La numérisation des services publics s'inscrit dans le cadre de la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique 2020 - 2030. Elle a pour but d'exploiter les technologies et l'innovation numériques afin de garantir à terme les avantages de la révolution numérique pour le développement socioéconomique du continent. Cependant, cette numérisation permet aux pays africains de relever un certain nombre de défis tels que le renforcement des cadres juridiques pour garantir la sécurité des données personnelles et institutionnelles, l'investissement dans les formations au numérique, la lutte contre la corruption grâce à l'automatisation des systèmes ou encore l'amélioration de l'efficacité des services administratifs.

Noël Ndong

WTSA 2024

Une délégation congolaise attendue à New Delhi

L'ambassadeur de la République fédérale de l'Inde au Congo, Madan-Lal Raigar, a remis, le 27 septembre à Brazzaville, une lettre d'invitation au ministre des Télécommunications, Léon juste Ibombo, en vue de participer à l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (WTSA 2024) qui se tiendra du 15 au 24 octobre à New Delhi, en Inde.

« Nous nous sommes entretenus avec le ministre au sujet de la conférence à venir en Inde, le ministre a ainsi été invité à prendre part au WTSA 2024. Cet événement a beaucoup à offrir à la République du Congo en termes de télécommunications. L'Inde est un pays technologiquement très avancé, et il offre cette technologie à des coûts vraiment abordables. La participation du Congo à cette Assemblée sera un avantage d'ouverture de toutes les collaborations qui lui seront proposées », a indiqué Madan-Lal Raigar. Exprimant sa joie à la suite de la réception de cette invitation, le ministre Léon Juste Ibombo a signifié qu'outre la participation du Congo à ce grand rendez-vous, l'évènement sera également une occasion pour les deux pays de raffermir leurs relations et de bénéficier de l'expérience de l'Inde en technologie. « ... Nous avons reçu justement une invitation de notre collègue homologue de l'Inde pour participer à une grande réunion sur les télécommunications au niveau de l'Inde. Les senti-



Les deux parties lors des échanges/DR

ments que nous avons sont des sentiments de satisfaction, car, par ce geste, cela veut tout simplement dire

que la coopération entre l'Inde et le Congo est au beau fixe », s'est réjoui le ministre Léon Juste Ibombo.

Il a, par la même occasion, rappelé que l'Inde est aujourd'hui l'un des grands leaders au niveau de la tech-

« Au niveau de l'Inde, il y a vingt milliards de transactions électroniques qui se font à travers le mobile money sans Internet. C'est quelque chose de considérable et le Congo a besoin dans le cadre de la diversification de notre économie, mais aussi de la traçabilité des transactions électroniques, de pouvoir maîtriser ces transferts monétaires qui se font à travers le téléphone mobile avec ou sans Internet »

nologie mondiale. Le Congo sera donc honoré de participer à cette grande rencontre qui permettra d'apporter la valeur ajoutée à l'économie et surtout sur la question de l'inclusion financière. Aussi, ce sera une opportunité pour la délégation de découvrir la culture indienne. « Au niveau de l'Inde, il y a vingt milliards de transactions électroniques qui se font à travers le mobile money sans Internet. C'est quelque chose de considérable et le Congo a besoin dans le cadre de la diversification de notre économie, mais aussi de la traçabilité des transactions électroniques, de pouvoir maîtriser ces transferts monétaires qui se font à travers le téléphone mobile avec ou sans Internet », a-t-il expliqué.

Pour rappel, la WTSA se tient tous les quatre ans et définit la prochaine période d'étude de l'UIT-T. Cette année, l'évènement définira le programme de travail, les méthodes de travail et la structure des commissions d'études de l'UIT-T pour la période d'études 2025-2029.

Gloria Imelda Lossele

BRICS+

L'Algérie claque la porte du groupe

Dans le contexte d'expansion du groupe, l'Algérie vient de prendre une décision radicale : renoncer définitivement à son ambition d'intégrer les BRICS+.

Cette volte-face, rapportée par le quotidien public El Moudjahid, intervient après le rejet de la candidature algérienne lors du sommet d'août 2023. Une source gouvernementale citée par le journal affirme que « l'Algérie a définitivement tourné la page, même si elle est membre de la banque des BRICS+ ». Cette décision traduit une profonde frustration des autorités algériennes face à ce qu'elles perçoivent comme un processus de sélection incohérent et politisé. Le jour-

nal gouvernemental n'hésite pas à qualifier la logique de sélection des BRICS+ d'absurde et leur démarche de « restrictive ». Il pointe du doigt l'exclusion de l'Algérie comme une « incohérence flagrante, tant sur le fond que sur la forme », soulignant que le pays est « de très loin mieux loti que plusieurs pays admis à l'organisation ». L'amertume algérienne se cristallise autour de soupçons de manipulation du processus d'admission. El Moudjahid évoque sans les nommer deux

acteurs qui auraient œuvré en coulisse pour bloquer la candidature algérienne : un pays membre des BRICS, décrit comme agissant « sous les ordres d'un modeste émirat du Golfe ». Cette allégation suggère que l'intégration aux BRICS serait davantage guidée par des considérations géopolitiques que par des critères économiques objectifs. Cette situation met en lumière les tensions et les jeux d'influence qui peuvent exister au sein même du groupe. L'Algérie, par la voix de son

média officiel, accuse certains membres de privilégier des « intérêts mesquins » au détriment de la « rigueur économique ». Les BRICS+ sont un groupe de neuf pays qui se réunissent en sommets annuels : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud, l'Égypte, les Emirats arabes unis, l'Éthiopie et l'Iran. Forgé dès 2011 par un économiste de Goldman Sachs, le terme « BRIC » est un acronyme, désigne quatre pays se regroupant à partir de 2009 : Brésil, Russie, Inde et Chine. En 2011, l'adhésion de

l'Afrique du Sud donne naissance à l'acronyme BRICS. En 2024, avec l'ajout de l'Égypte, des Emirats arabes unis, de l'Éthiopie, de l'Iran, le groupe devient les BRICS+. Les neuf pays des BRICS+ représentent en 2024 près de la moitié de la population mondiale (L'ONU l'estime à 8 milliards en 2022) et 37 % du produit intérieur brut mondial en valeur nominale, contre 44 % pour les pays du G7 (Allemagne, Etats-Unis, France, Canada, France, Italie, Japon et Royaume-Uni).

Noël Ndong

KWILU

Le personnel de la division provinciale de l'Aménagement du territoire en atelier

Dans le cadre du programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire dans son volet renforcement des capacités, une délégation de l'administration centrale de l'Aménagement du territoire, conduite par le directeur chargé de la direction prévention des risques et catastrophes, Serge Idumbo, en séjour à Kikwit dans la province de Kwilu, organise depuis le mardi dernier un atelier de vulgarisation du Cadre et Structures organiques du Secrétariat général à l'Aménagement du territoire.

Cet atelier qui cible principalement les cadres et agents de la division provinciale de Kwilu leur offre aussi l'occasion de s'imprégner du processus d'élaboration des outils de planification spatiale et de l'évolution du Piredd / Kwilu. Pour la maire de la ville de Kikwit, qui a lancé les travaux dans la salle de réunion de l'hôtel Marinel, cet atelier organisé grâce à l'appui financier de Cafi à travers le Fonarred via le Pnud et Fonat est d'une importance capitale pour le personnel de la division provinciale de l'Aménagement du territoire de Kwilu dans la mesure où il leur permettra de se familiariser avec les outils de planification spatiale en vue d'assurer une bonne gestion de l'espace car, a-t-elle souligné, l'Aménagement du territoire fait partie de six piliers du programme du gouvernement. Il est donc le socle de développement à tous les échelons du territoire national.

Pour sa part, le chef de la dé-



La délégation de Kinshasa à la mairie de Kwilu. Une vue de participants à l'atelier. DR

légation venue de Kinshasa, Serge Idumbo a, dans son allocution, souligné que dans le souci de maintenir la synergie, la cohérence et l'alignement des interventions entre le processus national d'aménagement du territoire et les processus provinciaux, le programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du territoire a jugé utile de vulgariser le nouveau Cadre

et Structures organiques du Secrétariat général de l'Aménagement du territoire auprès des divisions provinciales d'aménagement du territoire et d'appuyer et renforcer les capacités des agents et cadres surtout à la réalisation des plans provinciaux, locaux et simples d'aménagement du territoire à l'aide des guides méthodologiques. Cet appui, a-t-il renchéri, consiste à assu-

rer un accompagnement des processus provinciaux, locaux et communautaires d'élaboration des outils de planification spatiale de chaque échelle, conduits par les Piredd, et qui seront mis en œuvre et pérennisés par les différents services provinciaux et locaux d'aménagement du territoire. S'agissant du Piredd/Kwilu qui fait l'objet de la présente mission, Serge Idumbo a tenu

à préciser que le ministère de l'Aménagement du territoire via son Secrétariat général et la Cellule d'appui technique à la Réforme de l'aménagement du territoire oeuvrent dans une synergie efficace pour notamment établir le cadre de collaboration entre l'administration provinciale de l'Aménagement du territoire et le Piredd-Kwilu ; d'améliorer les connaissances des participants à l'atelier sur les bases légales et réglementaires des outils de planification spatiale ; d'assurer le suivi du processus de réalisation des outils de planification spatiale dans la province de Kwilu et au niveau communautaire par le Piredd Kwilu. Ils sont également déterminés à renforcer les capacités des agents et cadres de la division provinciale de l'aménagement du territoire dans la province de Kwilu ; de vulgariser le nouveau Cadre et Structures organiques du Secrétariat général de l'Aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

UDPS

Le secrétaire général accusé de violer la Constitution

Pour Justicia ASBL, le député Augustin Kabuya est accusé d'avoir tenu des propos anticonstitutionnels et de mépris au peuple congolais, et entretenu une confusion délibérée entre la révision de la Constitution et son changement.

L'organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et de développement basée en République démocratique du Congo (RDC), Justicia ASBL, s'est dite préoccupée par les «propos anticonstitutionnel et de mépris au peuple congolais» prononcés par le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya, le dimanche 29 septembre, lors d'un meeting populaire tenu au siège de son parti, au sujet du changement de la Constitution.

Cette ONG note que, dans son discours, le député Augustin Kabuya a entretenu une confusion délibérée entre la révision de la Constitution et son changement, en arguant que la Constitution bloque le chef de l'Etat dans la mise en place du gouvernement, après son élection et que le mandat

de ce dernier sur papier est de cinq ans alors qu'en réalité, il n'est que de trois ans. «Il a traité la Constitution d'avoir été élaboré par des étrangers au mépris total du peuple congolais qui avait voté cette Constitution par référendum populaire et sur laquelle le président de la République, Felix Tshisekedi, a été élu», a souligné Justicia, dans un communiqué du 30 septembre 2024. Et d'indiquer que les propos d'Augustin Kabuya constituent une violation flagrante et manifeste de l'article 2201 alinéa 1er de la Constitution et exigent de tous les Congolais épris de justice et de paix et soucieux de la préservation de la Constitution et des acquis démocratiques de s'opposer par toute voie légale contre cette initiative qui vise à pérenniser indéfiniment le président Tshisekedi au pouvoir. «Ces propos peuvent égale-



Augustin Kabuya/DR.

ment s'apprécier en termes d'initiative visant à renverser le régime constitutionnel en vue d'y installer les mêmes personnes pour des fins politiques inavouées», a appuyé

Justicia ASBL.

Dans son communiqué, cette ASBL a également rappelé que, depuis 2016, l'UDPS et d'autres forces politiques et sociales avaient coalisé contre

toute tentative de révision de la Constitution. Ceci, a rappelé cette organisation, a abouti à l'organisation des élections en 2018 ainsi qu'une passation de pouvoir entre le président sortant ayant rempli ses deux mandats et le président en exercice dont le second et dernier mandat arrive à terme en décembre 2028. Justicia ASBL appelle, de ce fait, toutes les forces vives de la nation à s'unir pour faire échec à cette initiative liberticide et trop dangereuse pour l'avenir de la démocratie en RDC et de l'unité du pays. Cette ONG appuie son appel par les dispositions de l'article 64 de la Constitution qui stipule : «Tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution».

Lucien Dianzenza



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONCERT SLAM

Mariusca livre une performance de haute facture

La slameuse congolaise, Mariusca Moukengue, vient de briser les codes en hissant le slam au firmament à travers un concert impressionnant livré le 28 septembre au Palais des congrès à Brazzaville.

Un vent artistique de créativité et d'audace a soufflé le week-end dernier au Palais des congrès. En relevant ce pari, Mariusca Moukengue se positionne comme la première artiste slameuse à réunir autant de monde pour un grand spectacle dans la grande salle du Palais des congrès qui était pleine comme un œuf et qui a vibré à l'unisson.

Parée de vert, jaune et rouge, couleur du drapeau national, avec une coiffure traditionnelle imposante, c'est au rythme sonore de l'hymne national que Mariusca fait son apparition sur la scène. Une entrée tout feu tout flamme ovationnée par le public regroupant, entre autres, des ambassadeurs et autorités locales, des acteurs du monde de la culture des arts, des artistes d'autres disciplines et bien d'autres.

Le show aura duré environ 2 h 00. Un temps pendant lequel Mariusca a partagé sa passion et son talent pour le slam en interprétant des titres aux textes poignants et évocateurs. Il s'agissait en grande partie des morceaux de son dernier album « Ilimbi » sorti en mars dernier comme « Je suis Mariusca », « Ephémère », « Dot », « Ngo gwani », « Vie mochi » ... Dans ce répertoire riche et va-



La slameuse congolaise Mariusca lors de son concert du 28 septembre au Palais des congrès/Zed Lebon

rié, mêlant le slam à la rumba, au hip-hop ainsi qu'aux rythmes traditionnels, Mariusca aborde plusieurs thématiques, notamment les difficultés à pratiquer le slam au Congo et ailleurs, les relations sentimentales, la cherté de la dot, le courage de vivre ses rêves malgré les obstacles, les rivalités, l'Afrique, la fierté de son identité, l'acculturation, etc.

Ce concert d'envergure nationale n'a pas seulement été un moment de gloire pour le slam, mais aussi une formidable opportunité de brassage artistique et de visibilité pour d'autres talents du

Congo. A ce propos, Mariusca a quelques instants cédé la scène aux slameurs et slameuses Cardy Youelo, Jorath, Ferdain et Chanie Chanie. La musique a également retenti au cours de cette soirée à travers les voix d'Oupta, Lema, Djam Kiss, Bioman et Young Ace Wayé, prix RFI Découvertes 2020.

« Lorsqu'on veut aller loin, il faut être avec les autres parce que c'est un combat pour l'évolution de la culture et de l'art. Se faire accompagner ce soir de mes frères et mes sœurs qui me soutiennent, c'est un privi-

lège. Et c'est aussi une manière d'envoyer un message d'unité à l'humanité qu'on n'a pas besoin de guerre, on n'a pas besoin de conflits, le monde va déjà assez mal. La culture doit réunir et unir les hommes », a déclaré Mariusca.

Au terme du concert, le public a pris d'assaut le podium, d'une part, pour féliciter l'artiste et de l'autre pour immortaliser l'instant à travers des selfies et vidéos. « Mariusca est une artiste avec laquelle nous collaborons depuis 2017 au sein de la délégation de l'Union européenne.

D'année en année, elle ne fait que nous impressionner et monter en puissance. Et aujourd'hui, elle a prouvé que le slam était aussi susceptible de rassembler. Au-delà de la rumba et de tous les genres qu'on connaît, qui sont tout à fait légitimes, elle nous a vraiment fait passer un message que le slam rassemble et a toute sa place parmi tous les arts musicaux », a confié Azaad Mante, le responsable de la communication au sein de la délégation de l'UE au Congo.

Pour Mariusca, ce concert a été un instant de vie dont elle veut le début d'une très belle aventure. Elle a, dans ce même élan, remercié l'ensemble du public avec qui elle a partagé un feeling très intense. Elle a de même témoigné une marque de gratitude à l'endroit du sponsor de l'événement, des partenaires, de son équipe, des artistes présents, des musiciens et danseurs qui l'ont accompagné sur scène, des autorités, des aînés dans l'art et biens d'autres. L'artiste a profité de ce concert pour annoncer officiellement sa prochaine tournée internationale qui débutera le 12 octobre au Canada.

Merveille Jessica Atipo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Belgique, 9e journée, 1re division

Courtrai coule sur le terrain de l'Union-Saint-Gilloise (0-3). Titulaire, Mark Mampassi a été remplacé à la 57e, à 0-2. Souvent en difficulté, il est dépassé sur les deux premiers buts bruxellois.

Le Cercle de Bruges concède deux points face à Saint-Trond (1-1). Avec Senna Miangué titulaire et averti à la 87e.

Bulgarie, 10e journée, 1re division

Le CSKA 1948 s'incline à domicile face au Botev Plovdiv (0-1). Titulaire dans l'axe, Ryan Bidounga est pris de vitesse par Maras sur l'unique but du match (88e).

Le CSKA est 7e avec 13 points.

Géorgie, 26e journée, 1re division

Dila Gori s'incline face au Dinamo Batumi (1-2). Et perd sa place de leader au profit du Torpedo Kutaisi. L'équipe de Romaric Etou, resté sur le banc, compte désormais 3 points de retard sur son rival. Deo Gracias Bassinga n'était pas dans le groupe.

Israël, 5e journée, 1re division

L'Hapoel Haïfa est défait à Beer Sheva (0-3). Titulaire en défense centrale Fernand Mayembo a été solide jusqu'à la 87e, lorsque Tugerman le prend de vitesse pour marquer le

troisième but des locaux.

Luxembourg, 9e journée, 1re division

Le Racing Union bat Pétange 2-1. Titulaire, Yann Mabella a donné une passe décisive à Mazié pour l'ouverture du score à la 53e. Avant de doubler la mise à la 60e. Son 6e but de la saison et sa 4e passe décisive.

Malte, 6e journée, 1re division

Floriana et Christoffer Mafoumbi, titulaire, battent Gzira United 2-1. Floriana est second avec 12 points.

Norvège, 25e journée, 2e division

Faites-Prévu Kaya Makosso est entré à la 64e lors du carton de Start à Sandnes (0-4).

Ligue 1, 6e journée

Premier but en Ligue 1 pour Rabby Nzingoula, titulaire à la récupération lors du déplacement de Montpellier à Monaco. A la 16e, Nordin récupère et lance Adams qui remet en première intention au jeune Franco-Congolais, qui ajuste le portier local d'un tir du droit.

Pas loin du doublé sur une tête à la 28e, le milieu de 18 ans a tenu la dragée haute face à l'ASM jusqu'à sa sortie à la 68e, alors que les deux équipes étaient à égalité. Montpellier



Premier but chez les pros pour Rabby Nzingoula (DR)

s'incline finalement 1-2 à la 90e+8. Sans Braldehy Locko, convalescent (talon d'Achille), Brest coule à Auxerre (0-3).

National 1, 7e journée

Pas de vainqueur entre Sochaux et Orléans (0-0). Si Owen Matimbou était bien sur le banc, Victor Mayela, non retenu, et Marvin Baudry, à l'infirmerie, étaient absents.

Quevilly-Rouen s'incline face au

Mans (1-2). Remplaçant, Nata-nael Bouékou est entré à la 62e.

Ligue 2, 7e journée

Rien ne va plus pour Clermont, défait à Grenoble 0-3. Titulaire sur la droite de l'attaque, Mons Bassouamina a créé la première occasion auvergnate avec un débordement à droite et un centre au deuxième poteau, mal conclu (21e). Remplacé à la 62e, après l'expulsion du gardien clermontois.

Candidat à la remontée en Ligue 1, le Clermont Foot est 15e et premier non-relégable avec 5 points.

Dans les rangs isérois, Nolan Mbemba et Loris Mouyokolo, présents dans le groupe de 21, étaient finalement en tribunes au coup d'envoi.

Réduit à dix dès la 16e, Ajaccio s'incline à Lorient (0-3). Jesah Ayessa et Christopher Ibayi étaient tous deux titulaires au coup d'envoi. L'avant-centre a été remplacé à la 64e, à 0-0.

Sur sa pelouse de Bauer, le Red Star perd le derby face au Paris FC (1-3). Titulaire dans l'axe, Josué Escartin est un peu court de la tête sur le premier but des visiteurs (20e). Sorti à la 68e.

Titulaire à la récupération, Fred Dembi intercepte un ballon plein

axe à la 32e : à l'entrée surface, il sert Durand, qui rate le cadre. Remplacé à la 60e.

Titulaire face à son ancien club, Dunkerque, Alain Ipiélé a failli inscrire le premier but de Martigues sur la pelouse du vélodrome, mais son tir passe à côté du cadre (7e).

Le club provençal va finalement ouvrir le score, deux minutes plus tard, après un contre rapidement mené par Ipiélé et Amaroui et conclu par Robin (9e).

Titulaire en pointe, Bevic Moussiti Oko a été sevré de ballons offensifs jusqu'à sa sortie à la 72e. Ipiélé, lui, a été suppléé à la 84e.

A dix après le carton rouge reçu par le gardien à la 52e, Martigues a finalement encaissé l'égalisation à la 70e et concède le nul 1-1. Dix-septième et avant-dernier avec 4 points, le FCM court donc toujours après sa première victoire de la saison à domicile.

Amiens bat Rodez 2-1. Sans Yvan Ilkia Dimi, convalescent, mais avec Loni Laurent Quenabio, titulaire au sein de la défense ruthénoise. Averti à la 67e, il est sanctionné d'un penalty très sévère sur Mafouta, qui égalise (69e).

Sans Steevy Mazikou, laissé à disposition de la réserve, Bastia est tenu en échec par Annecy (2-2).

Camille Delourme

TOURNOI DE L'UNIFFAC

Les Diablies rouges U-20 sereins

Les demi-finales du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui vont se disputer ce mardi au stade Alphonse-Massamba-Débat permettront de déterminer les deux représentants de la zone qui vont se qualifier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans.

Au menu : Congo-République centrafricaine et Cameroun-République démocratique du Congo. Présents en conférence de presse d'avant match, Clément Massamba, le sélectionneur des Diablies rouges U-20, et Yannick Linouaka (joueur) se sont montrés confiants.

« Nous prenons chaque match comme une finale. Celui de demain est notre match de l'année parce que nous devons nous qualifier pour la phase finale de la CAN U20. Même si nous avons gagné nos deux premiers matches, cette demi-finale nous la jouons pour la gagner. Nous devons se donner à fond », a déclaré le sélectionneur. « C'est le match le plus important pour nous les joueurs. Le maître mot est de gagner pour se qualifier à la CAN », a précisé le joueur. Le Congo a terminé la phase de poules avec un bilan de deux victoires et trois buts marqués. La RCA s'est qualifiée en demi-finale grâce à la défaite de la Guinée équatoriale 1-3 devant la



Conférence de presse d'avant match/Adiac

RDC comptant pour la deuxième journée. Sa victoire 2-1 face au Gabon lui a fait du bien.

En 2022, les deux sélections s'étaient croisées et les Diablies rouges l'avaient emporté 3-1. C'est un match aux allures d'une revanche ou confirmation. Le banc centrafricain compte dans son sein deux anciens internationaux congolais, notamment Bruce Abdoulaye et Barel Mouko. « A cette étape de la compétition, toutes les équipes se valent », a confirmé le coach congolais.

En deuxième demi-finale, le Cameroun, meilleur attaque du tournoi avec sept buts en deux matches, reçoit la RDC. Les Lions Indomptables du Cameroun ont tour à tour battu la RCA 4-0 et le Gabon 3-1. Les Léopards doivent leur place dans le dernier carré grâce à leur succès 3-1 devant la Guinée équatoriale. Leur premier match étant soldé par une défaite 0-1 face aux Diablies rouges.

James Golden Eloué

Avis d'Appel d'Offres – Sans pré-qualifications avec réduction de délais de 30 à 20 jours calendaires

AAO N° F-DAO-002-MBCPPP-CAB-CGMP-2024

Equipement des hôtels des impôts

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général révisé de passation des marchés paru dans le Bulletin officiel d'annonce des marchés publics n°271 du 25 septembre 2024.

2. Le ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public a obtenu dans le cadre du budget d'investissement, exercice 2024, des fonds, afin de financer le projet relatif à l'équipement des hôtels des impôts, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N° F-DAO-001-MBCPPP-CAB-CGMP-2024 : équipement des hôtels des impôts.

3. Le ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'équipement des hôtels des impôts en quatre (04) lots, repartis ainsi qu'il suit :

-Lot 1 : acquisition du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs et accessoires) ;

-Lot 2 : câblage réseau et courant ondulé ;

-Lot 3 : acquisition des générateurs d'énergie avec inverseur et régulateur de tension ;

-Lot 4 : acquisition des équipements de sécurité (vidéo surveillance, système anti incendie, parafoudre).

4. Chaque lot fera l'objet d'un marché distinct. Le soumissionnaire disposant des capacités peut être attributaire de plus de deux lots.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public, 6ème étage, cellule de gestion des marchés publics, bureau de la Personne responsable des marchés, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Brazzaville, République du Congo et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du

lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures précises.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière :

-Etre capable de préfinancer le marché à 100%.

Capacité technique :

-Disposer d'un personnel capable d'assurer le service après-vente.

Expérience :

-Disposer d'une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans les marchés de fournitures ;

-Avoir déjà réalisé au moins deux (2) marchés similaires au cours des 5 dernières années.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse sus-indiquée, contre paiement en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA par lot.

9. Conformément à l'autorisation préalable n°0002 MBCPPP-DG-CMP- DJE du 25 septembre 2025

de réduction de délais de trente (30) à vingt (20) jours, les offres devront être soumises à l'adresse sus-indiquée au plus tard le 22 octobre 2024 à 12 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants à l'adresse ci-dessus indiquée, salle de réunions du cabinet, le 22 octobre 2024 à 13 heures précises.

10. Les offres doivent comprendre pour chaque lot une garantie d'offres sous la forme d'un chèque certifié, d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 13⁰ SEPT 2024

La Personne responsable des marchés publics,

Emile EBA

JUDO

Francis Neyl Ata Assiokarah réélu à la tête de la Fédération

Le président sortant de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Francis Neyl Ata Assiokarah, a bénéficié, à nouveau, de la confiance des acteurs de ce sport, le 28 septembre, en présence des représentants de la Fédération internationale de judo (FIJ), de l'Union africaine de judo (UAJ) ainsi que du ministère des Sports et du Comité national olympique et sportif congolais.

Me ATA a fait carton plein lors de l'assemblée générale électorale de la Fécoju-Da qui a réuni les représentants des clubs. Grâce à son bilan que plusieurs judokas qualifient d'élogieux, Me Ata s'est engagé à redoubler d'efforts durant l'Olympiade 2025-2028 afin de répondre aux besoins des dirigeants, officiels et athlètes du judo.

Dans l'unité et la cohésion, il a promis s'appuyer sur différentes expertises afin de réaliser son projet qui concerne à poursuivre la promotion de ce sport sur toute l'étendue du territoire national. « Je m'engage à travailler pleinement grâce à l'effort de chaque judoka pour relever le défi qui s'impose à nous. Aujourd'hui, la Fédération internationale et l'Union africaine nous a bénis et je crois que nous ne devrons pas les décevoir. Il est temps d'apprendre auprès de nos amis, puisque les athlètes n'attendent que le rythme que nous allons leur donner », a expliqué le président Ata.

Pour bien mener sa mission, il va compter sur le savoir-faire des autres membres du bureau dont les Mes Pierre Mabilia et Ghislain Allure Bueso comme premier et



Le président Ata Adiac

deuxième vice-président. Destin Ngakosso, Bokoko Charand et d'autres membres ont maintenu leur poste. Quelques nouvelles têtes ont fait leur entrée dans ce bureau exécutif. Il s'agit, entre

autres, des Mes Henri Nzaou et Destin Oba Apounou.

Au nom de l'Union Africaine de judo et de la Fédération internationale de Judo, Alain Christian Kingué a signifié que le nouveau

bureau peut compter sur l'appui de ces deux institutions puisque le processus électoral a déterminé, en toute transparence, les dirigeants du judo congolais. Il a, par ailleurs, invité les différents acteurs à travailler en harmonie afin de relever le niveau de cette discipline. Plusieurs conseils allant dans le sens du développement de ce sport au Congo ont été donnés.

Le représentant du ministère des Sports, Séraphin Icka, a offert aux membres du nouveau bureau et représentants des instances internationale et africaines de judo le code du sport congolais. Un document qui régit la pratique du sport en République du Congo. Pendant la clôture de l'assemblée, il a manifesté la disponibilité du ministère à accompagner le nouveau bureau exécutif. Le représentant du comité, Jean Claude Itoua, a aussi abondé dans ce sens pour demander aux dirigeants de mettre les judokas au cœur de leur projet.

Il faut noter que la tenue de cette élection met définitivement fin à la crise qui secouait cet art martial. C'est au terme d'un minutieux travail réalisé par la Fij et l'UAJ, en collaboration avec le

ministère des Sports et du comité olympique, que cette affaire a connu son épilogue. « Nous sommes totalement en joie, car le souhait de tous les judokas vient de se réaliser. Me Ata est l'espoir du judo congolais. Il est notre guide. Sa réélection traduit notre désir ardent. Plein de succès à lui puisque nous sommes et serons toujours avec lui », s'est réjoui un judoka.

Deux candidats étaient inscrits au poste de président, à savoir Francis Ata et Marien Ngouabi Ikama qui ne s'est pas présenté dans la salle ainsi que six membres du corps sur les dix-sept attendus. Le quorum étant atteint, la tenue de l'assemblée était inévitable.

Dans le but de prouver leur désir d'accélérer et d'enclencher l'exécution du projet de développement sportif du président élu, les membres du comité exécutif fédéral se sont réunis ce 30 septembre à Brazzaville afin de modifier et valider les textes fondamentaux de la fédération. Ils ont également le programme d'activité et autres documents qui conduiront l'Olympiade 2025-2028.

Rude Ngoma

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

Quarante-cinq jeunes joueurs intègrent l'Académie Alima

Quarante-cinq joueurs qui ont été détectés et retenus pour intégrer l'Académie de football Alima d'Oyo ont quitté Brazzaville, le 29 septembre, pour s'installer dans la cité de ladite académie afin d'apprendre et vouloir faire carrière dans le football.

En présence de leur parent, ces futures stars du football ont reçu la bénédiction et les encouragements du ministre chargé des Sports, Hugues Ngouélondélé. Il leur a demandé de se donner à fond pendant la formation afin de mieux défendre, un jour, le drapeau congolais.

Le départ de cette première vague des pensionnaires de l'Académie Alima était attendu puisqu'à leur sortie ces jeunes pourront être capables de prospérer dans les grands clubs de football ainsi qu'à l'équipe nationale. « Nous avons été bien motivés par le ministre. On est plus que jamais déterminé, pour mieux défendre un jour le drapeau tricolore sur le plan footballistique », a déclaré l'un des joueurs retenus



Les pensionnaires du centre Alima avec le ministre DR

pour intégrer ce centre. Un moment très émouvant pour les parents venus accompagner leurs progénitures qui font le déplacement pour Oyo ou ils vont suivre leur formation sportive et éducative. Ce départ pour Oyo où se trouve le siège de l'Académie Alima vient ainsi boucler le proces-

sus de recrutement qui paraissait comme une simple vue de l'esprit, notamment lors de l'annonce de ce projet. L'Académie Alima est un centre de formation chargé de développer les activités de formation des jeunes footballeurs et le suivi scolaire dans un programme rigoureux de

haut niveau afin de favoriser leurs éventuelles intégrations dans des clubs sportifs professionnels. La réalisation de ce projet épouse la vision du gouvernement à faire de la formation de la jeunesse un vecteur à la fois de réussite professionnelle mais également d'intégration sociopro-

fessionnelle et éducative.

Former ses propres joueurs représente un investissement à long terme. Le Congo avait récolté de bons fruits de cette expérience lorsqu'avait été créé le Centre national de formation de football de Brazzaville. Les joueurs formés dans ce centre ont gagné la Coupe d'Afrique des nations en 2007. Le Congo a aussi participé à deux phases finales de la Coupe du monde en 2007 avec les moins de 20 ans et en 2011 avec les moins de 17 ans. Notons que le complexe sportif d'Oyo, notamment le gymnase qui abrite actuellement l'Académie Alima, est en plein chantier puisque les autorités souhaitent l'adapter aux standards des grands centres de formation de football.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Pays-Bas, 7e journée, 1re division

Le NEC partage les points avec Nimègue (1-1). Titulaire, Bryann Pereira a été remplacé à la 90e+4.

Le NEC est 12e avec 7 points.

Pays-Bas, 8e journée, 2e division Den Bosch prend un point à Teltar (0-0). Sans Kévin Monziano, pas encore apparu depuis son arrivée cet été.

Portugal, 7e journée, 1re division

En déplacement à Lisbonne, Gil Vicente se fait corriger par le Benfica (1-5). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 70e.

Roumanie, 11e journée, 1re division

Premiers pas dans le championnat roumain pour Herman Moussaki, entré à la 76e lors du succès de Petrolul face à Hermannstadt (4-1). Le score était déjà fait lorsque l'ancien Caennais est entré.

Belle opération de l'UTA Arad, vainqueur 3-1 sur la pelouse du CFR Cluj. Sans Ravy Tsouka Dozi, non convoqué.

Russie, 10e journée, 1re division

Akron l'emporte à Rostov (2-0) sous les yeux de Mavis Tchibota, sur le banc pour la première fois depuis sa signature, le 12 septembre. L'Akron Togliatti est 11e

avec 9 points.

Russie, 12e journée, 2e division

Arrivé le 12 septembre au Yenisey Krasnoyarsk, Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire face à son ancien club, Ural. En défense centrale, il a participé à la nette victoire de son équipe 3-0.

Le Yenisey est 9e avec 16 points, à 5 longueurs du podium.

A l'infirmerie depuis la première journée, Erving Botaka Yoboma était absent lors du match nul concédé par l'Arsenal Tula face à Ufa (0-0). L'Arsenal reste en tête du classement avec 24 points.

Serbie, 10e journée, 1re division Prestige Mboungou est resté sur le banc lors du succès du FK Topola à Cukaricki (2-1). L'attaquant congolais ne compte que deux apparitions en championnat, dont la dernière le 1er septembre.

Slovaquie, 9e journée, 1re division

Le DAC concède le nul 0-0 face au Spartak Trnava. Yhoan Andzouana était titulaire au poste de latéral droit, dans une défense à cinq. Le DAC est 3e avec déjà 7 points de retard sur le Slovan Bratislava et 6 sur Zilina.

Slovénie, 8e journée, 2e division Kamal Bafounta était titulaire lors du match nul du Tabor Sezana

face au Rudar Velenje (1-1). L'ancien joueur du Borussia Dortmund est arrivé le 30 août et a déjà disputé cinq matches.

Suisse, 8e journée, 1re division

Dans le derby lemanique, le Servette bat Lausanne 1-0. Bradley Mazikou et Morgan Poaty ont tous deux joué l'intégralité du match au poste de latéral gauche. Kévin Mouanga n'a pas retiré son survêtement. Le troisième match sur le banc pour l'ancien Annecien.

Encore une défaite pour les Young Boys, qui s'inclinent à domicile face aux Grasshoppers de Zurich (0-1). Titulaire, Sylver Ganvoula n'a eu aucune occasion franche jusqu'à sa sortie à la 71e.

Au classement, le champion en titre est 11e et avant-dernier avec 6 petits points, juste derrière Lausanne, 10e avec 7 points. Avec 16 points, le Servette est 4e et talonne le podium.

Suisse, 9e journée, 2e division

Thoune bat le Xamax 1-0. Remplaçant, Trésor Samba est entré à la 79e.

Turquie, 7e journée, 1re division

Gaius Makouta, titulaire, et Alanyaspor battent Rizespor 1-0 et remontent à la 9e place avec 9 points.

Breyton Fougeu est resté sur le banc lors du revers de l'Adana Demirspor à Bodrum (1-3). Demirspor est 19e et dernier avec 1 point.

Hatayspor et Chandrel Masanga étaient exempts ce week-end.

Turquie, 7e journée, 2e division L'Enseler Erokspor corrige Pendikspor (4-0). Titulaire, Francis Nzaba a été remplacé à la 71e.

Simon Nsana et Dylan Saint-Louis sont restés sur le banc lors du revers de Sakaryaspor face à Umraniyespor (1-3).

Sans Durel Avounou, suspendu après son expulsion en fin de match lors de la 6e journée, Çorum l'emporte 2-0 à Adana.

Ukraine, 8e journée, 1re division Polissya s'impose 3-1 chez le Karpaty Lviv. Beni Makouana et Borel Tomandzoto absents, Jerry Yoka était le seul Congolais de la feuille de match : le jeune attaquant est entré à la 89e.

Albanie, 7e journée, 1re division

Entré à la 46e, Archange Bintsouka double le score pour le Partizani, qui l'emporte 2-0 sur le terrain d'Egnatia. Le second but cette saison de l'international congolais. Après ce duel entre le champion et le vice-champion 2024, le Partizani double son adversaire au classement et prend la 2e place derrière

le Vllzania Shkodër.

Allemagne, 5e journée, 1re division

Au Red Bull Arena, Augsburg subit la loi de Leipzig (4-0). Remplaçant, Chrislain Matsima est entré à la 58e, alors que le score était acquis. Averti à la 83e.

Angleterre, 7e journée, 2e division

Burnley prend un point à Oxford (0-0). Sans Han Noah Massengo, resté sur le banc.

Angleterre, 8e journée, 3e division

Troisième match d'absence dans le groupe pour William Hondermarck. Sans lui, Northampton Town, battu par Mansfield, concède sa deuxième défaite en trois matches.

Pas de Loïck Ayina dans le groupe d'Huddersfield défait à Reading (1-2).

Angleterre, 12e journée, 5e division

Offrande Zanzala est entré à la 81e lors du revers de Fylde à Barnet (0-2).

Belgique, 6e journée, 2e division

Le RWDM l'emporte 2-1 à Francs-Borains. Avec Christ Makosso titulaire en défense centrale. Les Molenbeekois sont premiers avec 16 points.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Les enfants Ndala (Kisito, Gisèle, Emma, Edwige, Audrey...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Julienne Babindamana, survenu le 21 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°849 rue Moundongo à Makélékélé, marché Bourreau, croisement avenue des dalettes.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Koud (Jean-Jacques, Edo, Solange, Mathurin Dédé, Lysiane, Edi.....) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur Mme Koud Mauricette Christine, épouse Lecomat, survenu à Orléans en France, le 22 septembre 2024.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°1 avenue de l'Intendance à Mpila-Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makiza Emmanuel Caleb. Je désire être appelé désormais Godson Emmanuel Caleb.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

KOUILOU

La population invitée à valoriser les sites touristiques

La randonnée touristique sur les sites du village Les Saras dans le district de Mvouti dans le département du Kouilou a été la principale activité à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, le 27 septembre, par la direction départementale du Tourisme et de l'Hôtellerie de Pointe-Noire avec l'appui de la préfecture représentée par Jean-Pascal Koumba, son secrétaire général, et des différents partenaires.

«Tourisme et paix » tel a été le thème de cette 45e journée mondiale du tourisme, une journée que le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs met à profit chaque année pour permettre aux Congolais et étrangers d'aller à la découverte des merveilleux sites dont regorge le pays. Des sites appelés à être revalorisés afin qu'ils participent au produit intérieur brut (PIB).

Grace à la paix, le tourisme, cette activité déployée par les personnes au cours des voyages et de leur séjour dans un lieu en dehors de celui où l'on vit habituellement est possible. « Le binôme tourisme et paix indissociable par essence souligne le rôle vital du tourisme dans la promotion de la paix, dans la compréhension au sein des Nations et entre les Nations et aussi à l'appui d'un processus de réconciliation pendant les conflits car on ne peut pas parler de tourisme s'il n'y a pas la paix », a dit Lydie Irene Mankou, directrice départementale du Tourisme et de l'Hôtellerie de Pointe-Noire. Et d'ajouter : « J'encourage tout le monde à faire le tourisme, à voyager

chaque fois que l'occasion se présente, à changer nos lieux de fréquentation habituelles, à aller à la découverte des autres cultures car l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) affirme que le tourisme a le potentiel de rassembler les peuples et les Nations. C'est en comprenant la culture de l'autre que l'on peut changer de comportement, de mentalité et consolider la paix dans chaque coin du monde ».

Pour Jean-Pascal Koumba, secrétaire général du département de Pointe-Noire, le tourisme est toujours lié à la paix. Pointe-Noire est un véritable havre de paix où il fait bon vivre. Pour développer la paix, nous devons donc préserver la paix. Nous devons tous contribuer à ce que le tourisme contribue au PIB.

Ainsi, après l'hôtel le fez où le secrétaire général du département de Pointe-Noire a lancé les activités, les randonneurs sont allés à Les Saras à 87 km de Pointe-Noire à la découverte des sites merveilleux et pittoresques de cette localité situé le long du Chemin de



Les randonneurs descendant de la cabane perchée Adiac

fer Congo Océan. Le village Malamba et son site « Les Portes du Mayombe » a été le premier site visité par les randonneurs. Formé par deux énormes rochers, ce site présente un caractère mystique en raison de nombreuses légendes issues des travaux de construction

de la voie ferrée. D'après certains récits, les portes du Mayombe se refermaient chaque nuit, réduisant ainsi à néant le travail de la journée qui consistait à transpercer les rochers. Aussi, toujours selon la légende, plusieurs travailleurs se sont noyés dans la rivière Loukou-

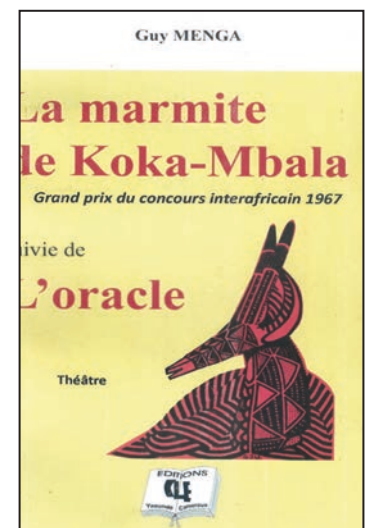
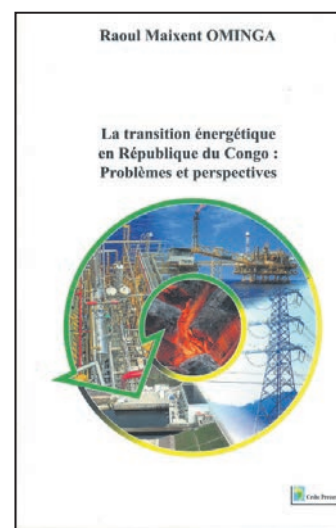
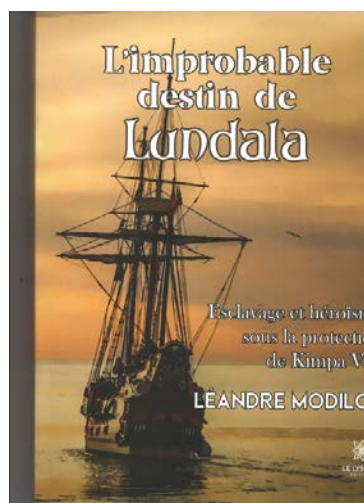
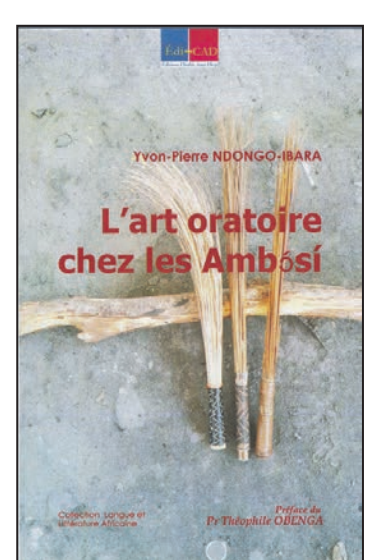
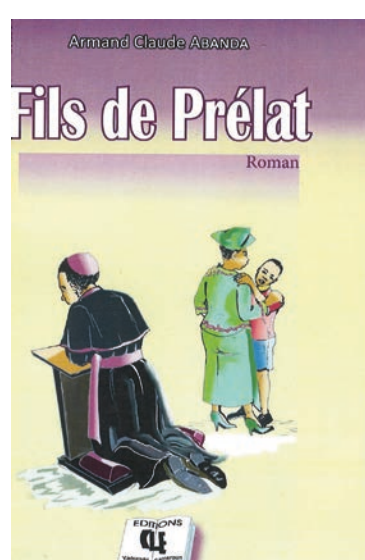
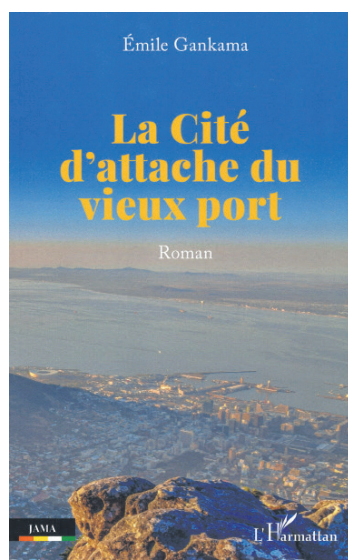
la qui arrose le village en voulant cueillir les safous de l'arbre qui se courbait à dessein de façon mystique en précipitant dans l'eau ces travailleurs imprudents. Ce fut, poursuit la légende, la vengeance de la sirène des eaux qui n'avait jamais apprécié la présence de ces travailleurs dans ses alentours.

Après les Portes du Mayombe, les randonneurs ont découvert la Cabane perchée dans un baobab dit «Arbre de Brazza», œuvre d'un ancien commandant de bord d'Air France. Cette cabane érigée à près d'une vingtaine de mètres du sol offre une vue incroyable sur la vallée et la forêt du Mayombe. « Nous devons tout faire pour que nous Congolais faisons la promotion de nos sites et attirer les étrangers pour qu'ils viennent les visiter. Cela amène de la plus-value au pays. Que les générations à venir puissent découvrir aussi nos sites touristiques. Nous sommes émerveillé par ce que nous avons vu », s'est réjoui à la fin de la randonnée le secrétaire général de la préfecture à la fin de la randonnée.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE



EDUCATION

La rentrée scolaire aura lieu le 1^{er} octobre

La reprise des cours au titre de l'année scolaire 2024-2025 aura lieu le mardi 1er octobre sur toute l'étendue du territoire national, ont souligné le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et son collègue de l'Enseignement technique, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, lors d'un déjeuner de presse organisé le 30 septembre à Kintélé.

Le calendrier scolaire au titre de l'année 2024-2025 n'a pas connu des modifications. « Toutes les dispositions sont prises pour la rentrée des classes prévue pour le mardi 1^{er} octobre sur toute l'étendue du territoire national », a indiqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou. Une manière pour lui de rassurer une certaine opinion qui affichait des incertitudes quant à l'effectivité de la rentrée scolaire à la date du 1er octobre. Le ministre est, par ailleurs, revenu sur la note de service publiée le 26 août dernier sur le déroulement de la rentrée scolaire. Le jeudi 19 septembre, la rentrée administrative a eu lieu. La rentrée pédagogique, quant à elle, s'est tenue le mercredi 25 septembre. Conformément à ce calendrier, il n'y a pas de raison que la reprise des cours n'ait pas lieu à la date prévue, a-t-il souligné en précisant: « La fin de l'année scolaire annonce la



Les deux membres du gouvernement annonçant la rentrée pour le 1^{er} octobre/Adiac

prochaine année qui débute toujours au mois d'octobre. Cela ne devrait surprendre ni les animateurs du système éducatif ni les parents ». Pour le gouvernement, la rentrée des classes ne devrait donc pas faire l'objet d'interrogations.

D'autres écoles

Au cours de l'année scolaire qui débute ce 1er octobre, plusieurs établissements scolaires réhabilités et construits seront inaugurés, à en croire le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Il s'agit, entre autres, du lycée de Mayoko, dans le département du Niari ; du lycée de Tchikapika dans la Cuvette ; celui d'Inkouélé dans les Plateaux. « L'enjeu consiste à rapprocher l'école des apprenants pour que les enfants n'aient pas à parcourir de longues distances pour étudier, mais aussi à résoudre progressivement le problème des pléthores », selon Jean Luc Mouthou.

Rominique Makaya

CRISE À LA FÉCOFOOT

La commission ad hoc veut prendre son service le 5 octobre

Au cours d'un point de presse animé le week-end dernier à Brazzaville, les membres de la commission ad hoc de la Fédération congolaise de football ont manifesté leur volonté de s'engager dans l'exécution des tâches qui leur sont assignées. Pour ce faire, ils veulent faire la passation de service ce 5 octobre.

Installée le 25 septembre lors de l'assemblée générale extraordinaire, la commission ad hoc s'investit déjà dans la préparation de la passation de service avec le comité exécutif révoqué, la rencontre avec les organes juridictionnels de la Fécofoot, la préparation de la double confrontation des Diabes rouges seniors contre les Bafana-Bafana d'Afrique du Sud comptant pour les éliminatoires CAN 2025 au Maroc et le lancement de l'appel d'offres relatif à l'audit organisationnel et financier recommandé par l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre 2024. « La première étape après la révocation du comité exécutif est de garantir une transition ordonnée et respectueuse des institutions. Nous avons entamé les préparatifs pour la passation de pouvoir

entre le comité exécutif sortant et la commission ad hoc nouvellement mise en place. Notre objectif est de garantir une transition fluide, permettant à la commission ad

hoc de prendre rapidement la mesure de ses responsabilités et de veiller à la continuité de l'administration de la Fécofoot. Nous avons déjà envoyé une notifica-

tion officielle au comité exécutif révoqué afin d'établir un calendrier précis pour cette passation, incluant la remise des documents administratifs, financiers et techniques nécessaires. Cela témoigne de notre volonté de travailler dans le respect des règles et avec le souci de la transparence », a expliqué le président de la commission ad hoc William Bouaka.

Il a, par ailleurs, indiqué que l'un des points cruciaux pour les semaines à venir est la préparation de la double confrontation des Diabes rouges seniors contre les Bafana-Bafana d'Afrique du Sud, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc. « Nous nous trouvons dans une phase cruciale pour la réorganisation et la relance du football congolais. Chaque action

entreprise vise à préserver l'intégrité de notre fédération, à garantir une transition efficace et à promouvoir le développement du football dans notre pays. Toutes les mesures que nous prendrons s'inscrivent dans le respect des règles qui régissent notre fédération, car c'est dans cette rigueur que nous allons continuer à avancer », a déclaré William Bouaka.

Il faut noter que le comité exécutif de la Fécofoot dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas a tenu une réunion le 27 septembre. Au cours de cette rencontre, il a été décidé de l'organisation, le 5 octobre, d'une assemblée générale extraordinaire en présence des représentants de la Fédération internationale de football association et de la Confédération africaine de football.

Rude Ngoma



Une vue des membres de la commission ad hoc/Kwamy